



PROPRETÉ

Promouvoir les métiers d'un secteur dynamique et créateur d'emplois.

Au travers de ce COT¹, les signataires s'entendent à proposer une offre de formation la plus adaptée aux besoins actuels et à venir ainsi qu'à élaborer des plans d'actions visant à mieux faire connaître les métiers et les perspectives d'emplois du secteur.

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Forces et opportunités

- **Secteur créateur d'emploi** et offrant de nombreuses opportunités d'évolution ;
- **Secteur dynamique** : augmentation de 65% du chiffre d'affaires en 10 ans ;
- **Emplois stables** (84,1% de CDI) ;
- Externalisation des activités de nettoyage ;
- Secteur pouvant être un **tremplin pour certains publics** (jeunes, mobiliser les ML pour les réunions du COT...) ;
- **Évolution des métiers vers plus de technicités et de connaissances spécifiques** (utilisations de produits bio, réflexes éco-gestes, développement durable).

Faiblesses et menaces

- **Main-d'œuvre peu qualifiée** ;
- **Problèmes de recrutements** extrêmement marqués (secteur faiblement attractif, phénomène multi-employeurs) ;
- **62% des nettoyeurs du secteur sont en temps partiel** (17,7% toutes professions confondues) ;
- Environnement qui connaît une **baisse continue des prix** avec une révision correspondante.

ENJEUX



- ⇒ Disposer d'une **observation partagée des besoins en compétences** des entreprises et des territoires pour **anticiper l'évolution des métiers** ;
- ⇒ **Répondre aux besoins en recrutement** des entreprises via une meilleure connaissance des métiers de la propreté et le développement de leur attractivité ;
- ⇒ **Proposer une offre de formation professionnelle** répondant aux besoins en compétences actuels et futurs des entreprises du secteur : d'où la nécessité d'accompagner les futurs actifs dans leur insertion professionnelle pour répondre aux besoins des employeurs, ainsi que la montée en compétences des actifs occupés (notamment dans le cadre de la transition numérique et le développement durable).

¹ Contrat d'Objectifs Territorial : outil de concertation et de contractualisation entre l'État, la Région et les organisations professionnelles représentatives d'un secteur sur les questions relatives à l'orientation, la formation professionnelle et l'emploi. Il représente la déclinaison sectorielle du Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) - Performance Grand Est.

PLAN D' ACTIONS

PRIORITÉ 1 : DIAGNOSTIC ET PROSPECTIVE OBSERVER POUR DÉCIDER

Observer le secteur et mener une démarche prospective en matière d'emploi et de formation

- ⇒ Créer des habitudes régionales d'observation (production d'analyses par famille de métier - voire par métier - par territoire pour une exploitation fine) ;
- ⇒ Produire régulièrement un tableau de bord régional synthétique des données emploi - compétences - formation ;
- ⇒ Observer l'évolution des formations du secteur ;
- ⇒ Conduire des études ponctuelles sur des sujets particuliers (sondage sur les apprenants, par exemple) ;
- ⇒ Observer de manière prospective les tendances sur les marchés du secteur (évolutions techniques,...).

PRIORITÉ 2 : PROMOTION DES MÉTIERS CONSEILLER ET INFORMER

Rendre lisibles les ressources des branches professionnelles

- ⇒ Donner plus de visibilité aux ressources et aux outils des branches et les promouvoir au sein du hub de l'orientation et la boîte à outils Orient'est à destination des 920 établissements scolaires ;
- ⇒ Intégrer les manifestations des branches du Grand Est pour alimenter l'agenda de l'orientation de la Région ;
- ⇒ Identifier, partager et valoriser les outils numériques innovants utilisés par les branches et les partenaires ;
- ⇒ Favoriser la participation du secteur aux Olympiades des Métiers.

Être acteur et partenaire de la mise en œuvre de la nouvelle compétence information métiers et formations par la Région

- ⇒ Organiser l'information sur les métiers auprès des élèves, des étudiants, et des apprentis, notamment dans les établissements scolaires, les universités et les organismes de formation ;
- ⇒ Toucher le public des décrocheurs (dont les décrocheurs de l'université) ;
- ⇒ Veiller à la promotion des métiers du secteur auprès du public en situation de handicap.

Promouvoir la mixité des métiers

- ⇒ Favoriser la mixité femmes-hommes, notamment sur le secteur de lavage de vitres ;
- ⇒ Attirer les publics masculins dans les métiers de la Propreté.

Élaborer des parcours de découverte dynamiques et innovants pour sensibiliser les jeunes sur les réalités des métiers

- ⇒ Amener les partenaires à travailler ensemble sur la réalisation d'un outillage sur la promotion des métiers (infographies interactives, vidéos métiers innovantes, séquences pédagogiques).

Sensibiliser les professionnels aux métiers de la propreté

- ⇒ Sensibiliser, former et informer les professionnels de l'orientation sur les métiers du secteur (actions de professionnalisation,...)

Découvrir les métiers et faciliter l'accès dans l'entreprise

- ⇒ Encourager les découvertes des métiers au sein des entreprises pour une meilleure appropriation des réalités professionnelles ;
- ⇒ Faciliter l'accueil des stagiaires par l'immersion en entreprise ;
- ⇒ Sensibiliser les publics aux réalités du monde de la propreté (conditions d'exercice des métiers).

PRIORITÉ 3 : FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Cartographier, analyser et orienter l'offre de formation professionnelle, initiale et continue annuellement

- ⇒ Cartographier l'offre de formation professionnelle et l'analyser par voie, niveau et localisation ;
- ⇒ Avoir une connaissance partagée de l'offre de formation par voie, par niveau et par financeur ;
- ⇒ Ajuster annuellement l'offre sur la base de cette analyse ;
- ⇒ Améliorer l'identification des candidats et l'insertion professionnelle des formés.

Accompagner l'évolution des métiers

- ⇒ Ajuster et développer les acquis de formation, en lien avec l'évolution des métiers et des techniques ;
- ⇒ Examiner la modularisation de l'offre de formation, sa compatibilité avec des métiers associés ou périphériques.

Améliorer le positionnement

- ⇒ Identifier et lever les freins à l'entrée en formation (aides mobilisées et/ou à mobiliser par les partenaires) ;
- ⇒ Identifier, vérifier, valider le projet de formation en lien avec les prescripteurs ;
- ⇒ Développer et sécuriser le parcours de formation ;
- ⇒ Renforcer l'étape de consolidation du projet professionnel dans le cadre d'actions dites « amont » ;
- ⇒ Valoriser les connaissances et savoirs faire acquis antérieurement afin de développer des parcours de formations cohérents et d'approfondir les compétences des profils susceptibles d'intégrer le secteur ;
- ⇒ Identifier les compétences transverses ;
- ⇒ Mobiliser l'IAE et les EA.

Maintien et montée en compétences des actifs

- ⇒ Articuler le Contrat d'Objectifs avec les futurs Accords de Développement des Emplois et des Compétences (ADEC) de la DIRECCTE ;
- ⇒ Accompagner le tissu économique à la consolidation des emplois et compétences ;
- ⇒ Consolider le parcours des salariés en Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) et des publics en reconversion professionnelle par de la formation adaptée ;
- ⇒ Rechercher la poly-compétence par le développement de l'acquisition de compétences complémentaires attendue au sein des structures employeuses ;
- ⇒ Relancer la dynamique de la VAE et sa promotion auprès des salariés pour les maintenir dans leurs emplois ;
- ⇒ Mutualiser, optimiser l'articulation des interventions et les moyens pour y répondre ;
- ⇒ Essaimer les bonnes pratiques, les expérimentations en matière de formation (modularisation, AFEST...).

CARACTÉRISTIQUES DU SECTEUR²

Ce COT privilégie une approche métier, l'objectif étant de rendre compte de l'évolution des compétences et notamment de la profession spécifique de nettoyeur dans les catégories suivantes³ :

- Nettoyage courant des bâtiments ;
- Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel ;
- Autres activités de nettoyage non classées ailleurs.

²Sources : Acoiss, Insee

³Hors activités d'agent de service hospitalier, le service aux particuliers, le nettoyage de la voie publique, la gestion et le recyclage des déchets.

TISSU PRODUCTIF

- **3 106 établissements** dont 70,9% sans salariés ;
- Près de **900 créations d'entreprises** en 2018
- **42 770 salariés** ;
- **26 357 exercent la profession spécifique de nettoyeur** dont 68,7% dans le secteur propreté.

PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI (cf. DEFM fin 2017)

- **93 180 DEFM** ;
- **98,3%** sur les métiers du nettoyage de locaux

FORMATION

Rentrée 2018-2019

- **202 lycéens** principalement sur le Bac pro hygiène, propreté et stérilisation ;
- **5 apprentis en CAP Agent de propreté et d'hygiène** ;
- **362 places de formation** financées par la Région grand Est en 2018 ;
- **2 531 actifs** ont bénéficié d'une formation financée par l'OPCO AKTO en 2019.

PROFIL DES ACTIFS

Occupant la profession de nettoyeur

- **80 %** de femmes ;
- **70%** ont plus de 40 ans ;
- **Plus de 50%** ne possède aucun diplôme ;
- **2/3** travaillent à temps partiel.

PRODUCTIONS OREF

Dédiées au secteur

- ⇒ Analyse sectorielle | 09/2019
- ⇒ Synthèse de l'analyse en 2 pages | 09/2019
- ⇒ Infographie interactive : principales caractéristiques du secteur | 10/2019
- ⇒ Vidéo « Une minute, un secteur : la propreté en Grand Est » | 10/2019

PARTENAIRES

- Région
- État
- Académies Reims, Nancy-Metz, Strasbourg
- Pôle emploi
- Agefiph

- La Fédération des entreprises de propreté
- Le FARE Propreté
- OPCO AKTO



L'Europe s'invente chez nous



Liberté
Égalité
Fraternité



Région Grand Est

Siège du Conseil Régional • 1 place Adrien Zeller
BP 91006 • 67070 STRASBOURG Cedex
Tél 03 88 15 68 67 • Fax 03 88 15 68 15

Hôtel de Région • 5, rue de Jéricho
CS70441 • 51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Cedex
Tél 03 26 70 31 31 • Fax 03 26 70 31 61

Hôtel de Région • Place Gabriel Hocquard
CS81004 • 57036 METZ Cedex 01
Tél 03 87 33 60 00 • Fax 03 87 32 89 33